

Val d'Amboise

Été 2009 - NUMÉRO 22

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

Actions⁴

197 000 € pour les entreprises

PAGE 4



ÉCONOMIE

Apeva :

11 nouveaux lauréats

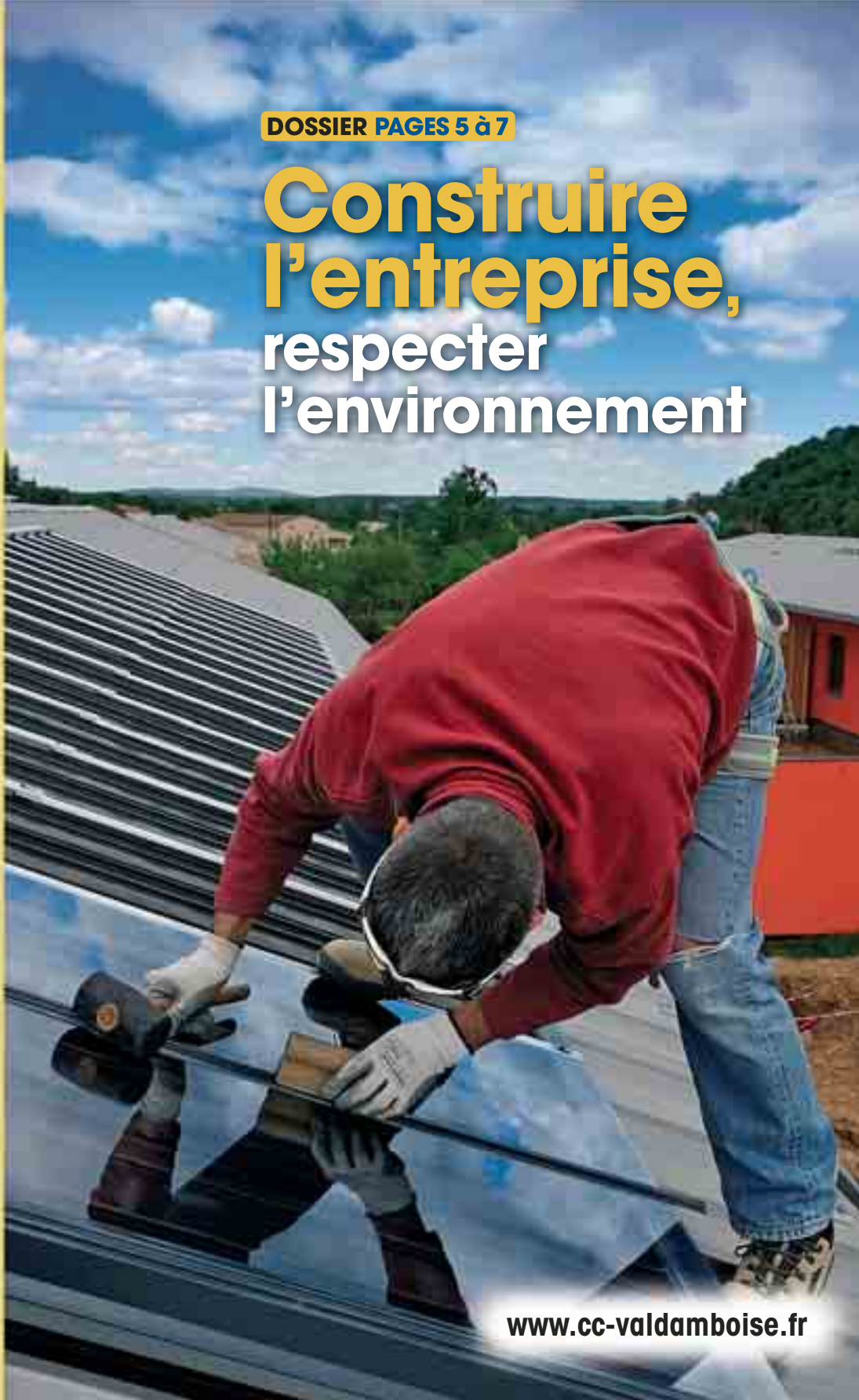
PAGE 10



A DÉCOUVRIR

La musique en nous !

PAGE 11



DOSSIER PAGES 5 à 7

Construire l'entreprise, respecter l'environnement



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

p3 **L'actu en revue**
Actions⁴ : 197 000 € pour les entreprises
Une pépinière à Val d'Amboise ?

p5 **Dossier**
Construire l'entreprise, respecter l'environnement

p8 **Conseils communautaires**
Réunions des 6 avril et 14 mai 2009

p10 **Économie**
Ça roule pour Objectif !
Apeva : 11 nouveaux lauréats

p11 **À découvrir**
La musique en nous !
Laissez-vous conter le Pays Loire Touraine

p16 **Les rendez-vous**
L'agenda des manifestations organisées à Val d'Amboise



Magazine de la Communauté de communes Val d'Amboise Été 2009 - numéro 22

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la Communauté de communes Val d'Amboise • **Communauté de communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr • **Directeur de la publication** : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** : Sandra Lagedamon • **Conception / mise en pages** : Efil Communication (www.efil.fr) • **Rédaction** : Sandra Lagedamon, Marie Delory • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre, Huguette Delaine, Simone Gemon-Maurice, Richard Roig, Chantal Scholzen • **Photos** : service communication de Val d'Amboise, Agence de développement du Cher, Pays Loire Touraine, Fotolia.com • **Illustrations / infographie** : Efil • **Impression** : Gibert Clarey • **Distribution** : Médiapost (Amboise, Nazelles-Négron, Noizay), communes • **Tirage** : 10 500 exemplaires • **ISSN** : 1953-0765

édito



Comme partout en France, notre territoire subit les effets du ralentissement économique et certaines de nos entreprises de production sont particulièrement touchées par la crise mondiale.

Tout doit être mis en œuvre pour les aider à surmonter les difficultés, quand il en est encore temps, ou

hélas, évaluer pour notre territoire l'impact des pertes d'emploi afin d'obtenir les compensations financières qui permettront de soutenir de nouveaux porteurs de projets dans leurs investissements créateurs d'emplois.

C'est ce qui est engagé avec le plan « Actions⁴ » qui a déjà permis d'aider à la création de 74 emplois sur l'axe Château-Renault - Amboise - Bléré.

Mais le rôle de vos élus, c'est aussi de préparer l'avenir de votre territoire et de créer de bonnes conditions d'accueil et de développement d'entreprises innovantes, porteuses d'emplois.

C'est pourquoi Val d'Amboise s'engagera dans la construction de locaux en vue de concevoir une pépinière d'entreprises pour les jeunes créateurs.

C'est pourquoi Val d'Amboise aidera, dans un souci de développement durable, à la création d'une synergie locale visant à promouvoir l'emploi de matériaux de construction respectueux de l'environnement.

C'est encore pourquoi, soucieuse de s'adapter aux besoins, Val d'Amboise complète et diversifie son offre de services « petite enfance » à l'adresse de nos jeunes ménages, avec l'ouverture à l'automne du pôle petite enfance Vilvent et son multi accueil, dans un bâtiment à ossature bois et isolation en fibre de bois, exemplaire en terme de développement durable.

Veillant à contribuer aux nécessaires et souvent difficiles mutations de notre société, la Communauté de communes Val d'Amboise continue à regarder vers l'avenir avec sérieux, lucidité et confiance.

Claude Courgeau,
Président de la Communauté de communes Val d'Amboise

Vu au printemps...



■ Le 25 mars, les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) ont simulé un incident chez Arch Water Products, fabricant de produits chlorés classé Seveso 2 implanté sur le parc d'activités La Boitardière. L'exercice a mobilisé, durant un après-midi, l'ensemble du personnel de la société, les services de la préfecture, la cellule mobile d'intervention chimique et biologique du SDIS et de nombreux sapeurs-pompiers, la direction départementale de l'équipement et la gendarmerie.

■ Le 25 mars, une délégation d'élus et de techniciens marocains, accueillie par la Région Centre pour recevoir une formation technique sur le thème de l'assainissement, a visité la lagune de Souvigny-de-Touraine. L'objectif est de développer une filière de traitement consommant peu d'eau, voire de concevoir une solution permettant de réutiliser directement l'eau épurée. Dans cette perspective, le lagunage, qui permet d'obtenir une eau propre à l'irrigation agricole, a retenu l'attention des visiteurs.



■ Du 13 mai au 19 juin, le Conseil général, qui conduit une étude sur le désenclavement du parc d'activités Le Prieuré, à Pocé-sur-Cisse, a mis à disposition du public, en mairie, une exposition sur les hypothèses de tracés envisagés et les éléments pris en compte pour en étudier l'impact environnemental.



■ Les 3 et 4 avril, les élèves des chorales scolaires de Val d'Amboise ont investi la scène du centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron, lors de la 4^{ème} rencontre de chant choral organisée par la Communauté de communes. Cette année, les arrangements concoctés par les intervenants musicaux ont fait la part belle aux percussions et aux instruments offerts en 2008 aux écoles par la collectivité.



Actions⁴

197 000 € pour les entreprises

Les premières subventions du plan de revitalisation Pfizer ont été validées par le préfet le 20 avril. Sur les seize dossiers présentés, cinq concernent le territoire de Val d'Amboise.

Treize dossiers de demande d'aide à la création d'emploi et trois projets immobiliers couvrant le bassin d'emploi (communautés de communes du Castelrenaudais, de Bléré-Val de Cher, de Val d'Amboise et des Deux Rives) ont été examinés. Ils concernent aussi bien de grands groupes internationaux, tel Radiall à Château-Renault, que des PME et des entreprises artisanales. Sur le territoire de Val d'Amboise, cinq entreprises vont ainsi bénéficier d'une subvention : Equip Labo, A2ME (conseil et matériaux de construction écologiques).

Au rendez-vous des Mignardises (pâtisserie) et le Garage des Iles, au titre de la création d'emplois (huit nouveaux emplois dans ces quatre entreprises). La société Yvelynox, qui va faire construire un nouveau bâtiment de 2 000 m², bénéficiera quant à elle d'une aide au titre de l'immobilier.

Le prochain comité de pilotage est programmé le 22 juin. Trente-deux nouveaux dossiers, dont onze concernent des entreprises de Val d'Amboise, y seront présentés. ■

Equip Labo

Equip Labo (photo ci-contre), entreprise de Nazelles-Négron spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de laboratoire (92 salariés), a créé quatre emplois, dont un responsable qualité, après une excellente année 2008. Le 1^{er} fabricant français, dont la gamme sur-mesure et les produits innovants sont le fer de lance, mise sur un carnet de commandes stable au premier semestre 2009 pour recruter une cinquième personne, pour son équipe de pose.

107 000 €

pour la création de 27 emplois, dont 13 postes d'ouvrier ou employé, 7 de technicien et 2 de cadre. L'aide à l'emploi s'élève de 3 000 à 5 000 € selon le poste créé.

90 000 €

pour soutenir des projets immobiliers. L'investissement global des trois entreprises aidées s'élève à 1 970 000 €. L'aide à l'immobilier est plafonnée à 30 000 € par projet.



Le Carré des Créateurs, à Bourges, est géré par l'Agence de développement du Cher. La pépinière, dans 1 800 m² de locaux, propose 17 bureaux, 9 ateliers, des salles de réunion et des services communs (standard, photocopie, documentation...)

Une pépinière à Val d'Amboise ?

Actions⁴ prévoit de proposer des aides pour le développement de nouvelles offres à destination des entreprises : ateliers relais, incubateurs...

Dans cette perspective, la Commission économie de Val d'Amboise engage une réflexion sur l'opportunité de créer une pépinière d'entreprises sur le territoire.

Les pépinières d'entreprises sont des structures d'appui et d'accueil des jeunes créateurs d'entreprise.

Initiées par les collectivités locales, elles assurent hébergement, accompagnement et services (standard, secrétariat, photocopie...) aux nouveaux entrepreneurs.

Cette logique d'accompagnement optimise le taux de réussite des entreprises nouvellement créées et favorise leur insertion dans le tissu économique.

Après avoir visité des structures implantées à Bourges et Orléans, le service du développement économique et la commission élaborent un cahier des charges qui permettrait d'évaluer le coût d'une telle opération. ■



Construire l'entreprise, respecter l'environnement

En prélude au forum territorial organisé à Amboise dans le cadre de l'Agenda 21 régional, le 4 mai dernier, François Bonneau, président du Conseil régional du Centre, a visité le chantier du bâtiment « à énergie positive » de l'entreprise Solergie. Il a également participé à une table ronde organisée dans les locaux de l'entreprise Ainelec HAP, qui conçoit des matériels électroniques pour l'industrie et le domaine des énergies renouvelables. L'occasion d'échanger avec les entrepreneurs locaux investis à différents niveaux dans le développement durable.

Une démarche citoyenne

Le développement durable est peu à peu pris en compte dans l'immobilier d'entreprise. Il apparaît aujourd'hui comme un véritable acte citoyen, les décideurs économiques se trouvant comme l'ensemble de la population sensibilisés aux problèmes causés notamment par le réchauffement climatique et le trou dans la couche d'ozone. Cette démarche est justifiée, car les bâtiments des entreprises seraient responsables de 46 % de la consommation d'énergie et de 25 % des émissions de gaz à effets de serre...

Eclairage naturel, fenêtre à isolation thermique, matériaux de récupération, système d'aération non polluant, architecture épousant l'environnement... Il est possible de construire des locaux professionnels respectueux du milieu, tout en tenant compte des besoins humains, de l'activité de l'entreprise, de son développement et surtout de son souci d'économies. A cet égard, la démarche HQE (haute qualité environnementale) élaborée par de nombreux partenaires, parmi lesquels l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment) sert de fil conducteur aux entreprises pionnières.



Solergie optimise sa toiture : végétaux pour l'isolation, panneaux solaires au sud...

Un bâtiment basse consommation

La société Solergie vient d'emménager sur le parc d'activités La Boitardière dans le « premier bâtiment professionnel français à énergie positive ». La construction a utilisé des matériaux de construction traditionnels, mais a été conçue pour limiter les consommations énergétiques.

Anaïs de Warren, gérante de cette société qui conseille et commercialise des matériels économes en énergie, explique : « Chaque détail a été pensé pour économiser l'énergie. Notre bâtiment, un carré de vingt mètres sur vingt, offre moins de surface à l'extérieur qu'un bâtiment de même surface de forme rectangulaire. Les échanges thermiques sont ainsi limités.

Les surfaces vitrées ont été orientées au sud pour capter le soleil en hiver. En été, des auvents les protègent du rayonnement. En journée, l'éclairage sera assuré par des puits de lumière orientés au nord. »

Toiture végétalisée, puits canadien, ventilation double flux et éclairage basse consommation complètent le dispositif, qui fait également la part belle aux énergies renouvelables avec un chauffage au bois et des panneaux photovoltaïques. « Le bâtiment devrait produire 20 % d'électricité de plus que ses besoins, ce qui lui vaut l'appellation à énergie positive, poursuit Mme de Warren.

Nous avons évalué le surcoût de la construction à 20 % par rapport à un bâtiment traditionnel. Même si la perspective de factures moindres est incitative, ce projet n'aurait pas vu le jour sans les subventions. » ■

Le bâtiment est lauréat de deux appels à projets « efficacité énergétique dans les bâtiments » et « intégration architecturale des systèmes photovoltaïques » organisés par la région en 2008. Il a bénéficié à ce titre de 14 350 € de subventions. Solergie a également reçu un soutien de 25 000 € de Val d'Amboise dans le cadre des aides à l'immobilier, et du Conseil général à hauteur de 45 750 €.

Blog : <http://econrj.over-blog.com/>



... et puits de lumière au nord pour l'éclairage des bureaux en journée.

Aides aux entreprises, les contacts

> Ademe délégation Centre

22 rue Alsace Lorraine
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 24 00 00
Courriel : ademe.centre@ademe.fr

> Espace région Centre

Florence Bruyseels
1 rue des Ursulines
37000 Tours
Tél : 02 47 75 37 70

> Conseil général

Service économique
18 place de la Préfecture
37000 Tours
Tél : 02 47 31 47 31

> CCI de Touraine

Antenne de Val d'Amboise
Philippe Lacroix
9bis rue d'Amboise
37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 23 37 32

> Chambre de métiers et de l'artisanat 37

Antenne de Val d'Amboise
Martine Fargeas
9bis rue d'Amboise
37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 23 11 37

> Communauté de communes Val d'Amboise

Service du développement économique
9bis rue d'Amboise
37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 23 47 44
Courriel : mldeslandes-diacteco@cc-valdamboise.fr

Produire sa propre énergie

L'entreprise Ainelec HAP, sur le parc d'activités La Boitardière, a conçu un onduleur pour la production d'électricité, le premier de fabrication française.

Développé en 2007-2008 avec le laboratoire de microélectronique de puissance (LMP) de l'université de Tours dans le cadre du projet CARENE, le dispositif permet à tout bâtiment alimenté par une source d'énergie renouvelable (module photovoltaïque, éolienne, pile à combustible) d'être couplé au réseau public (type EDF) afin d'y injecter sa production d'électricité.

Reconnue par le pôle de compétitivité régional « sciences et systèmes de l'énergie électrique » (S2E2), cette innovation a bénéficié de subventions du Conseil général (39 000 €), de Val d'Amboise (21 000 €) et a reçu une avance remboursable

de 95 000 € de l'établissement public Oseo (soutien à l'innovation et à la croissance des PME).

Le produit a été conçu pour répondre aux besoins des bâtiments résidentiels et des entreprises tertiaires et permet, par la revente d'électricité, un retour sur investissement accéléré.

Il a convaincu le dirigeant d'une entreprise voisine, Yvelynox, qui va réaliser une extension de locaux de 2 000 m² et a investi dans 700 m² de panneaux photovoltaïques intégrés au futur bâtiment. L'investissement supplémentaire, de l'ordre de 500 000 €, pourrait être amorti sur dix ans grâce à la revente. ■



Dans les locaux d'Ainelec PHA, lors de la visite de François Bonneau, président du Conseil régional.

A propos d'éco construction

A2ME, entreprise de vente et de conseils sur les matériaux écologiques et les constructions bioclimatiques, à Nazelles-Négron, a acquis un pavillon des années 1970 pour y mener un chantier « d'éco rénovation » exemplaire.

L'idée de lancer un chantier qui permettrait une meilleure information du public et des artisans, encore peu nombreux à mettre en œuvre les matériaux écologiques, a fait son chemin depuis 2007, année de création d'A2ME : « C'est une maison banale dans le style de l'époque, pas isolée... une véritable passoire, précise Nicolas Delbarre-Caux, gérant d'A2ME.

Nous souhaitons en faire une maison passive⁽¹⁾ en la rénovant avec des matériaux écologiques exclusivement, pour limiter au maximum l'impact environnemental. »

Un autre chantier occupera également le jeune homme et son associé, Olivier Allard : la construction des locaux de l'entreprise, sur le parc d'activités Les Poujeaux, qui comprendront 900 m² d'entrepôts et 150 m² de bureaux « passifs ». « Dans ce nouvel espace, nous envisageons de travailler en collaboration avec un architecte qui partage nos valeurs, et de créer un réseau d'artisans locaux, pour répondre à une demande soutenue en rénovation, notamment en terme d'isolation des combles. »

Les deux chantiers pourraient démarrer à l'automne... ■



La laine de chanvre ou de bois gagne du terrain dans l'isolation des bâtiments industriels.

> Contact : www.a2me-materiauxecologiques.com

(1) Une construction passive a une consommation énergétique au m² très basse, voire entièrement compensée par les apports solaires ou émis par les apports internes (énergie dégagée par le matériel électrique et l'occupation humaine).

Perspectives

Le gouvernement prévoit, d'ici 2010, un audit énergétique de tous les bâtiments du service public. Ce plan contraindra à engager la rénovation des immeubles dépassant le seuil au plus tard en 2012.

D'ici fin 2010, les projets de bâtiments publics et tertiaires devront suivre la « norme basse consommation » (consommation moyenne de 50 KWH par an et par m²). L'objectif de ces mesures est de réduire de 40 % leurs consommations d'énergie et d'au moins 50 % leurs émissions de gaz à effet de serre.

A partir de 2012, tous les bâtiments neufs seront construits dans le respect de normes thermiques plus contraignantes, soit moins de 50 KWH par an et par m².

A partir de 2020, tous les bâtiments devront être « à énergie positive ».



Réunion du 6 avril 2009

PISCINE

509 991€

de coût de fonctionnement global annuel

2 996 heures 30

d'ouverture au public, aux scolaires, aux associations

41,36%

des créneaux d'utilisation aux scolaires

Piscine Georges Vallerey

Dans la perspective de la reprise en gestion de l'équipement par Val d'Amboise, la commission locale d'évaluation de transfert de charges a rendu un rapport qui établit, pour chacune des neuf communes membres, le montant des charges transférées à la communauté. Ce rapport a été approuvé par le conseil communautaire, puis par les communes.

Un montant de 134 714 € qui correspond au coût de l'utilisation de la piscine par les scolaires (maternelle, primaire et secondaire) après déduction des subventions a été réparti entre les communes, en fonction du nombre d'habitants. Ce montant sera déduit de l'attribution de compensation (de taxe professionnelle) versée aux communes par Val d'Amboise.

Avec l'équipement, la communauté reprend en charge le transport des enfants des écoles publiques maternelles et primaires de Val d'Amboise depuis leur établissement jusqu'à la piscine.

Comptes administratifs et de gestion 2008

Le conseil communautaire a approuvé les comptes administratifs 2008 des budgets « général », « locaux d'activités » et « zones d'activités » de Val d'Amboise, qui sont en tout point conformes aux comptes de gestion présentés par le percepteur, eux aussi approuvés.

Le compte du budget général de la collectivité présentait un excédent global de 2 192 490 € qui a été reporté sur le budget 2009.

Le compte des locaux d'activités (bâtements loués à des entreprises) présentait un excédent de 178 978 € qui a été reporté sur le budget 2009.

Le compte des zones d'activités (développement et gestion des parcs d'activités économiques) présentait un besoin de financement de 25 375 € qui sera compensé par un virement du budget principal.

Urbanisme

Val d'Amboise proposera au 1^{er} septembre à ses communes membres un service d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Après Cangey, Nazelles-Négron, Neuillé le Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine, la commune de Chargé a signé une convention cadre avec la communauté de communes. Pour la ville d'Amboise, qui dispose de son propre service instructeur, une convention spécifique est proposée. Cette dernière sera soumise à l'approbation du conseil communautaire le 2 juillet prochain. ■

La Piscine Georges Vallerey





LA BOITARDIÈRE :

4 090 783€

ont été investis dans l'achat
de 90 hectares, pour l'extension
du parc d'activités

Réunion du 14 mai 2009

Contrat enfance jeunesse

L'ouverture du multi accueil Vilvent à Nazelles-Négron, cet automne, rend nécessaire la signature d'un avenant avec la Caisse d'allocations familiales, dans le cadre du contrat enfance jeunesse (CEJ). Ainsi, la Communauté de communes bénéficiera de la prestation de service enfance jeunesse, qui contribue à plus de 25 % au budget de fonctionnement des services petite enfance.

Compte administratif 2008 des services d'assainissement

Le conseil communautaire a approuvé les comptes administratifs 2008 des budgets « assainissement », et « SPANC » (service public d'assainissement non collectif).

Convention de collecte avec les Deux Rives

Depuis le 1^{er} Janvier 2005, les deux communautés de communes Val d'Amboise et les Deux Rives exercent la compétence de collecte et de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Une première convention fixait un cadre réglementaire et de collaboration entre les deux collectivités. Elle a été modifiée afin d'y inclure l'accès à la déchetterie pour les communes des Deux Rives (hors Montreuil-en-Touraine), qui faisait jusqu'à présent l'objet d'une convention spécifique, ainsi que de nouvelles prestations, telle la gestion de la redevance spéciale sur le territoire des deux communautés.

Demande de subvention : ZAC Saint-Maurice

L'étude de faisabilité de l'aménagement de la fonderie Mabilbe a rendu ses conclusions (*lire en pages 12 et 13*). D'un montant de 39 705 €, elle a été subventionnée à hauteur de 15 000 € au titre du « contrat de plan Etat - Région 2007 ». Le



Les anciens bureaux Mabilbe

Pays Loire Touraine ayant été retenu pour participer au « programme européen Leader 2008-2015 », Val d'Amboise serait également éligible à une subvention au titre du FEADER. La communauté sollicite donc du Pays Loire Touraine une subvention supplémentaire de 16 705 €. Dans cette perspective, 7 941 € resteraient à sa charge.

Demande de subvention : La Boitardière

Les acquisitions foncières réalisées pour l'extension à l'est du parc d'activités, à Chargé et Saint-Règle, sont éligibles à une subvention de l'ordre de 400 000 € du Conseil régional via le Pays Loire Touraine. La communauté sollicite donc une aide, dans le cadre du « contrat de pays Loire Touraine ».

Pour mémoire, le montant des acquisitions s'est élevé à 4 090 783 €, et les subventions déjà versées par l'Etat et le Conseil général, respectivement à 205 000 et 820 000 €. Il reste à la charge de Val d'Amboise 2 665 783 €.

Subventions aux écoles de musique

Les écoles de musique de Limeray et de Nazelles-Négron ont reçu une subvention trimestrielle respective de 1 728 € et 7 028,50 €.

Deux demandes de subventions exceptionnelles pour l'achat d'instruments ont par ailleurs été approuvées : 672 € à l'école de Nazelles-Négron pour l'achat d'un cor d'harmonie, et 1 584 € à l'école de musique d'Amboise pour l'achat de percussions destinées à la classe de musique actuelle.

Convention avec l'école de musique de Nazelles-Négron

L'école de musique de Nazelles-Négron et Val d'Amboise signent une convention d'objectifs et de moyens.

Cette dernière permettra à la communauté de communes de disposer de l'ensemble des informations nécessaires au suivi des subventions versées, et définit les avantages tarifaires dont bénéficieront les élèves issus des neuf communes du territoire. ■

Ça roule pour Objectif !



Fondée en 2001, l'association d'insertion Objectif, à Nazelles-Négron, propose à la location des mobylettes pour faciliter la recherche et le retour à l'emploi. A l'automne 2008, son parc ne lui permettant plus de répondre à la demande, Objectif avait sollicité le soutien de Val d'Amboise pour acheter des scooters. Grâce à la subvention Assova (aide à l'investissement à vocation économique des associations) de 6 000 € votée par la Communauté de communes, six nouveaux « destriers » ont rejoint l'écurie, qui en compte désormais dix-sept. ■

> **Objectif**
18 rue des Ormes
Parc d'activités
Les Poujeaux
37530 Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 61 22
Courriel :
objectif.asso@wanadoo.fr

Apeva : 11 nouveaux lauréats

L'atelier de boulangerie **Le Four à Pain**, à Amboise, est éligible à une subvention pour la construction d'un nouveau laboratoire.

Le Garage des Iles, parc d'activités La Boitardière, à Amboise, bénéficiera d'une aide pour le financement du matériel d'outillage en mécanique et de l'équipement informatique.

La Chocolaterie gourmande, parc d'activités La Boitardière, à Amboise, va bénéficier d'une aide pour l'acquisition de matériel et d'outillage, d'une chambre froide négative, d'un four ventilé et la création d'un site internet de vente en ligne.



La Chocolaterie gourmande



« Vert Vous »

La société d'entretien extérieur et espaces verts « **Vert Vous** », récemment créée à Amboise, se voit allouer une subvention pour l'achat d'une remorque sur mesure et de matériel (outillage spécifique, tondeuse, tronçonneuse, nettoyeur haute pression).

La société de services d'ingénierie et études techniques de matériel médical **Meddeva**, récemment créée à Chargé, est éligible à une subvention pour l'acquisition d'un logiciel expert.

La boulangerie pâtisserie salon de thé **Au rendez-vous des Mignardises**, à Amboise se voit allouer une subvention pour le réaménagement complet des locaux et l'ouverture sur la place Jean-Jacques Rousseau.

La Cave des terroirs, ex magasin Millésime, à Amboise, est éligible à une aide pour la rénovation des locaux (aménagement intérieur, peinture, climatisation).

Le restaurant **Les Caves de la Croix Verte**, à Pocé-sur-Cisse, va bénéficier d'une subvention pour l'aménagement d'une terrasse d'agrément et d'un vestiaire à usage de son personnel.

La SARL **Asia Point Chaud**, restauration rapide asiatique, à Amboise, est éligible à une aide pour des travaux d'aménagement (électricité, plomberie, revêtement de sol) et l'achat de matériel.

La boutique de fleurs et de décoration **Chic et champs**, à Amboise, se voit allouer une subvention pour des travaux de réaménagement intérieur.

Le Salon d'Alexia, salon de coiffure récemment ouvert à Saint-Règle, bénéficiera d'une aide pour l'aménagement des locaux et l'achat de matériel. ■

47 520 €

de subventions Apeva
 alloués à ces onze
 entreprises, d'un montant
 de 1 800 à 6 000 € selon
 les dossiers.

519 159 €

investis par les porteurs
 de projets

La musique en nous !

Les écoles de musique de Val d'Amboise accueillent enfants et adultes de 4 à... 80 ans. Cours d'initiation, de perfectionnement et pratiques collectives sont encadrés par des professeurs diplômés d'Etat ou titulaires de prix des conservatoires nationaux supérieurs et de région. Pour préparer votre rentrée musicale, renseignez-vous dès maintenant !



L'école de Musique Paul Gaudet, à Amboise, école-centre sous convention avec le Conseil général propose un département classique, un département jazz et musiques actuelles, et un cours de théâtre. Plus de vingt instruments y sont enseignés. Les élèves suivent un cursus progressif leur permettant de devenir autonomes et d'intégrer les groupes de pratiques collectives. Les tout-petits sont accueillis de 4 à 6 ans

pour une découverte du monde de la musique.

L'école de musique de Nazelles-Négron, propose une formation musicale axée sur les instruments d'harmonie et de batterie-fanfare. Les musiciens peuvent rapidement rejoindre les rangs des harmonies municipales de Nazelles-Négron ou de Noizay. Une classe d'éveil musical est proposée aux enfants de 5 à 7 ans. ■

> Ecole de musique Paul Gaudet
48 rue Rabelais - 37400 Amboise
Tél : 02 47 57 06 97

ecoledemusique.amboise@wanadoo.fr

Accueil : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 13h45 à 18h. Le jeudi de 13h45 à 18h.

> Ecole de musique de Nazelles Négron
Mme Claudine Boisseau - 37400 Amboise
Tél : 02 47 52 15 42 ou 06 67 97 06 42
cc.boisseau@cegetel.net
<http://ecolemusiquenazelles.free.fr>

« Laissez-vous conter le Pays Loire Touraine »

Le Pays d'art et d'histoire propose un premier programme d'animations qui valorise et met en scène le patrimoine local dans sa diversité. A goûter cet été à Val d'Amboise...



Samedi 27 juin

Participation aux Rendez-vous du patrimoine mondial, à Amboise. « Pays d'art et d'histoire Loire Touraine » Stand et exposition en bord de Loire (en contrebas du quai du Général de Gaulle). Info : www.valdeloire.org

Mercredi 1^{er} juillet

Projection « Films d'hier, gens d'ici » à Cangey
Thème : les activités humaines
Salle des fêtes à 20h30

Du 5 au 10 septembre

Exposition « Les loges de vignes » à Cangey
Quarante photos de Michel Sigrist
En mairie

Du 18 au 20 septembre

Exposition « Les loges de vignes » à Pocé-sur-Cisse
Cave du château

Les 19 et 20 septembre

Présentation du guide Gallimard des villes et pays d'art et d'histoire et villes à secteurs sauvegardés et protégés. Présentations du secteur sauvegardé d'Amboise et du Pays d'art et d'histoire Loire Touraine.
Espace Henri d'Orléans, à Amboise, de 10h à 18h ■

> Tout programme sur
www.paysloiretouraine.fr
ou sur demande au 02 47 57 30 83.

☒ **Samedi 20 juin**
Orchestre d'harmonie d'Amboise
« **Le Best of** »

Théâtre Beaumarchais à 20h30
Info : 02 47 57 06 97

☒ **Du 26 juin au 5 juillet**
Festival Les Courants à Amboise
Sur l'île d'Or et en ville
Info : www.lescourants.com

☒ **Samedi 27 juin**
Rock'in Chargé, 4^e festival rock
Au camping municipal
Info : rockincharge.e-monsite.com

☒ **Dimanche 28 juin**
Festival de musique à Nazelles-Négron
A l'Étang des Pâtis, à partir de 15h

☒ **Du 3 juillet au 21 août**
« **Promenade sous les étoiles** »
Visite nocturne des jardins du château royal d'Amboise les vendredis soir
Info : 02 47 57 00 98

☒ **Samedi 4 juillet**
« **Assemblée du bourg** » à Nazelles-Négron
Courses cyclistes et feux d'artifices dans le bourg
Info : 02 47 57 63 13

☒ **Dimanche 5 juillet**
Brocante à Nazelles-Négron
Entre le bourg et l'étang des Pâtis, toute la journée
Info : 02 47 57 10 49

☒ **Du 12 au 13 juillet**
Nocturnes dans le parc du Clos Lucé,
illuminé aux bougies
Info : 02 47 57 00 73

☒ **Dimanche 12 juillet**
Concert Tyrolien à Nazelles-Négron
Centre socio culturel Val de Cisse à 20h30

☒ **Mardi 14 juillet**
Randonnées cycliste et pédestre
à Nazelles-Négron
A partir de 7h30, suivies d'un concert à 17h30, à l'étang des Pâtis
Info : 02 47 23 71 71

☒ **Samedi 18 juillet**
« **Rétro Folies, les années 1900** »
à Amboise
Exposition de voitures et motos anciennes, vide grenier, guinguette...
Dans le quartier de la gare, toute la journée
Info : 02 47 23 47 98

☒ **Dimanche 19 juillet**
Randonnée du comité de jumelage
à Noizay
Six à huit kilomètres pour découvrir le patrimoine
Départ à 9h30
Info : 02 47 52 09 69

☒ **Les 1^{er} et 2 août**
Foire aux huitres et brocante à Noizay
De 9h à minuit
Info : 02 47 52 16 74

☒ **Du 13 au 15 août**
Nocturnes dans le parc du Clos Lucé,
illuminé à la bougie

☒ **Jeu 27 août**
Académie Francis Poulenc à Noizay
Concert de clôture
Eglise à 20h

☒ **Les 28 et 29 août**
Rallye Cœur de France
Course d'automobiles anciennes

☒ **Samedi 5 septembre**
« **La nuit des Roys** » à Amboise
Randonnée cyclosportive nocturne, au départ de l'île d'Or
Info : 02 47 57 17 97

☒ **Vendredi 11 septembre**
Jazz en Vallées de Brenne et Cisse
à Noizay
Square Francis Poulenc à 18h
Info : 02 47 52 09 68

☒ **Samedi 12 septembre**
Jazz en Vallées de Brenne et Cisse
à Neuillé-le-Lierre
Cour de l'école à 11h



☒ **Journées du patrimoine 2009**

Les journées du patrimoine se dérouleront les samedi 19 et dimanche 20 septembre prochain sur le thème « Un patrimoine accessible à tous ».

A l'heure où nous imprimons ce magazine, le programme est en cours d'élaboration.

Ces deux jours sont la promesse d'animations gratuites dans les communes et de tarifs réduits dans de nombreux sites touristiques. Certaines communes de Val d'Amboise nous ont déjà communiqué les animations qu'elles proposeront :

A Pocé-sur-Cisse, le samedi 19 septembre, vous revivrez les vendanges à l'ancienne, dans le parc du château. Une exposition sera proposée dans l'une des caves de la Rochère.

A Cangey, les 19 et 20 septembre, vous prendrez part à la visite commentée du bourg. Une exposition de cartes postales anciennes est également au programme.

A Nazelles-Négron, une exposition créative investira la grange de Négron, ouverte pour l'occasion.

Le programme complet des journées du patrimoine sera diffusé une quinzaine de jours avant l'événement. Il sera également mis en ligne et téléchargeable sur le site de l'office de tourisme Val d'Amboise :

www.amboise-valdeloire.com
Info : 02 47 57 09 28

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> Services de la Communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance.

Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> Crèche « Les Bouts d'Chou »

10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24
creche.cvva@cc-valdamboise.fr

Accueil du public : du lundi au jeudi de 7h15 à 18h30.
Le vendredi de 7h15 à 18h. Permanences inscriptions : lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

> Relais assistantes maternelles

• Antenne nord, 15 rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, de préférence sur rendez-vous. Rendez-vous possible entre 12h et 14h.

• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Rendez-vous possible après 17h30.